

**Objet : Candidature du Parc naturel régional des Baronnies Provençales au portage d'un PSADER Rhône-Alpes**

Le Président expose :

Dans le cadre des politiques contractuelles de la Région Rhône-Alpes, le Pays Une Autre Provence portait sur la période précédente (2007-2013) un Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (PSADER).

Le SMBP porte la prochaine candidature LEADER du territoire Une Autre Provence. En 2015, un CDDRA transitoire a été contractualisé avec l'association Pays Une Autre Provence, qui ne porte plus de PSADER.

La candidature à un PSADER est ouverte aux territoires CDDRA ou aux Parcs naturels régionaux. Compte tenu des problématiques, des enjeux et orientations forestières et agricoles identifiés dans la Charte du Pnr, le Président propose

- Que le Pnr des Baronnies Provençales se porte candidat au portage d'un PSADER Parc
- Que cette candidature soit déposée d'ici l'été 2015
- De mettre en cohérence cette candidature avec la candidature LEADER UAP (2015-2020)

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** de déléguer au Bureau tout pouvoir quant à la mise en œuvre de cette action.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD